



ALERTE SOCIALE

Compte rendu d'audience intersyndicale

réunion du 16 octobre 2024

Avec les syndicats représentatifs de l'Éducation nationale : SNALC, FSU, UNSA, FO, CFDT, CGT, SUD

ATTENTION : UNE MISE AU POINT EST NÉCESSAIRE FACE À LA CIRCULATION DE FAKE NEWS*

* fausses informations

THÈME

Les organisations représentatives sont reçues, comme le veut la Loi, suite à [l'alerte sociale](#) qu'elles ont conjointement déposée sur le budget et les suppressions de postes.

L'ESSENTIEL

CE QUI SUIT EST CE QUE LE MINISTÈRE A RÉELLEMENT DIT

Lorsque la Ministre a reçu l'alerte sociale, elle a pris la chose très au sérieux.

Sur les moyens, le Ministère redit que le budget a été sanctuarisé et que les crédits sont en hausse. La situation budgétaire du pays fait que des efforts conséquents sont réalisés par tous les Ministères. Nous ne sommes donc pas les plus mal lotis.

Sur les postes, la Ministre est ouverte à la discussion lors des débats parlementaires. C'est au Parlement que des évolutions du budget sont possibles.

Évidemment, le point de vue des organisations syndicales est entendu. Mais la démographie et les prévisions à la baisse doivent être prises en compte : c'est mécanique.

Si les moyens d'enseignement avaient été réévalués au regard de cette baisse, plus de 4 000 postes auraient été supprimés. Le taux d'encadrement est d'ailleurs légèrement amélioré.

Par ailleurs, la directrice de cabinet souhaite la réouverture de l'agenda social sur la rémunération des milieux de carrière, sur les conditions de travail et sur tous les métiers de l'Éducation nationale.

Enfin, tout n'est pas aussi noir que les syndicats le disent. Le nombre d'élèves par classe n'a jamais été aussi bas. Les AESH ont vu leurs carrières améliorées.

LE SNALC A INSISTÉ SUR...

On a connu des hausses démographiques qui ne se sont jamais accompagnées de hausses des postes. La baisse du nombre d'enseignants n'est donc pas une conséquence mécanique de la baisse démographique. Cela révèle en réalité un choix politique, choix dans lequel l'Éducation nationale n'est en fait pas une priorité.

En effet, en suivant presque mécaniquement la démographie, le Ministère fait fi de l'inclusion, de la multiplication des « dys », des UPE2A et, simplement, des élèves en difficulté... Bref, il semble ne pas comprendre que l'Éducation nationale a changé et demande plus de moyens.

Le SNALC dénonce une vision court-termiste qui a pour conséquence une dégradation des conditions de travail, donc de l'attractivité, mais aussi des conditions d'apprentissage des élèves.

Le SNALC attend de la ministre non pas qu'elle soit dans une position d'ouverture dans les débats à l'assemblée, mais qu'elle soit dans le combat pour défendre son Ministère en disant clairement que les suppressions de postes ne sont pas acceptables.

Enfin, puisque le ministère souhaite rouvrir l'agenda social, le SNALC veut un agenda social dans lequel la question des rémunérations soit centrale.

L'AVIS DU SNALC

Les organisations syndicales sont unanimes sur l'aspect délétère du budget et des suppressions de postes. Donc entendre, en gros, que cela pourrait être pire et que, depuis 2017, des choses ont été faites n'est pas acceptable, car c'est en substance ce qui est ressorti des échanges **CONTRAIREMENT À CE QUE LE MINISTÈRE A DÉCLARÉ À LA PRESSE.**

En effet, dès la sortie de la réunion, nous avons découvert dans les médias que le Ministère nous aurait proposé des revalorisations chiffrées pour les enseignants en milieu de carrière, ainsi que pour les AED et AESH en début de carrière. Selon nos interlocuteurs, la réunion s'est d'ailleurs bien passée...

Disons-le tout net : nous atteignons un niveau d'insincérité dans le dialogue que nous n'avons jamais rencontré auparavant. C'est très grave.

Contact : s.vieille@snalc.fr